

BAREME DES HONORAIRES EN VIGUEUR

Transaction Habitation - Résidentiel - Terrain

Honoraires à la charge du mandant - Vendeur

Prix public de vente	Taux TTC
Jusqu'à 20.000 €	10,00%
De 20.001 € à 50.300 €	9,00%
De 50.301 € à 80.000 €	8,00%
De 80.001 € à 110.000 €	7,00%
A partir de 110.001 €	6,00%

TVA au taux de 20%

Transaction Fonds de Commerce/Murs commerciaux

Prix public de vente	Taux TTC
Prix public de vente jusqu'à 70 000 €	7 000 € TTC (Seuil minimal forfaitaire)
Prix public de vente de 70 001 à 120 000 €	10 % TTC
Prix public de vente de 120 001 à 200 000 €	9 % TTC
Prix public de vente de 200 001 à 500 000 €	8 % TTC
Prix public de vente de 500 001 à 800 000 €	7 % TTC
Prix public supérieur à 800 001 €	6 % TTC
Location locaux commerciaux	15% HT du loyer annuel
Location locaux commerciaux/professionnels	15 % HT du loyer annuel HT

TVA au taux de 20%

LOCATION

Gestion locative % du montant des encaissements	Part propriétaire	Part locataire
Location d'habitation vide ou meublé	8.40 % TTC (7 % HT) taux dégressif suivant montant des encaissements)	
Assurance loyers impayés % du montant des encaissements	4 % TTC (3,33 % HT)	
Entremise et néociation	100 €	
Locaux commerciaux et professionnels	7,5% TTC (6,25 % HT)	
Honoraire de mise en location :		
Visite, constitution du dossier de candidature, rédaction du bail	Zone tendue : 10 €/m ² Zone non tendue : 8/m ²	Zone tendue : 10 €/m ² Zone non tendue : 8/m ²
Etat des lieux	3 €/m ²	3 €/m ²
Location à usage commercial ou professionnel		
Négociation, rédaction du bail, état des lieux	9 % TTC (7,5 % HT) montant annuel hors charges	9 % TTC (7,5 % HT) montant annuel hors charges
LOCATION SAISONNIERE		
Frais d'état des lieux	Studio : 150 € TTC F3: 250 € TTC	F2: 200 € TTC Chalet: 300 € TTC